



**543ème séance plénière**

FSC Journal No 549, point 4 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 3/08**  
**CONTRIBUTION DU FCS À LA CONFÉRENCE ANNUELLE**  
**D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ DE 2008**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Rappelant la Décision No 3 du Conseil ministériel de Porto, dans laquelle le FCS est notamment chargé d'apporter sa contribution à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité,

Décide :

1. De présenter, par l'intermédiaire du Président du FCS, un rapport écrit et oral à la séance d'ouverture de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité ;
2. De proposer au Président en exercice qu'un membre de la Troïka du FCS ou le Directeur du Centre de prévention des conflits coordonne et préside une séance de travail appropriée de la Conférence ;
3. De soumettre au Président en exercice une liste d'éléments politico-militaires qui pourraient servir d'éléments de discussion et de sujets éventuels pour les discours liminaires dans toutes les séances, comme l'ont suggéré des délégations auprès du FCS.